

L'Université de Lille, propose à ses étudiants (de la deuxième année de licence au doctorat) la possibilité d'obtenir le label international.

Ce label est destiné à valoriser les compétences linguistiques, l'ouverture interculturelle et la mobilité internationale.



INFORMATION, CANDIDATURE ET GESTION ADMINISTRATIVE

- Direction mobilités internationales/ Bâtiment A3
Cité Scientifique/ 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex

@ label-international@univ-lille.fr

www https://international.univ-lille.fr/partir-a-letranger/valoriser-sa-mobilite

INFORMATION SUR LES CERTIFICATIONS EN LANGUES ET LA FORMATION INTERCULTURELLE

- **Référent langue campus cité scientifique :**
Janine Schafier janine.schafier@univ-lille.fr
- **Référent langue campus santé, Moulin-Ronchin :**
Francisco Gutierrez josefrancisco.guttierrez@univ-lille.fr
- **Référent langue campus Pont de Bois :**
Isabelle LOSTANLEN isabelle.lostanlen@univ-lille.fr

Coordination du programme :
Janine Schafier - janine.schafier@univ-lille.fr

Conception : service communication Université de Lille - Impression : Imprimerie de l'Université de Lille - Avril 2018



LABEL
INTERNATIONAL

DONNEZ UNE DIMENSION INTERNATIONALE À VOS ÉTUDES

Valorisez vos compétences

Ahoj !

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Hola !

ESPAGNE

Ni Hao !

CHINE

Olá !

BRÉSIL

Ciao !

ITALIE

Hej !

SUÈDE

Salut !

FRANCE

Czesc !

POLOGNE



Université
de Lille



Label européen des langues

Obtenir le label

Pour l'obtenir, vous devez au cours de votre cursus à l'Université de Lille, valider un module de communication interculturelle (+/- 24 heures), effectuer une mobilité à l'étranger (séjour d'études, de stage ou autre) et obtenir une certification externe en langue étrangère. Il existe deux niveaux de label.

Les critères d'obtention varient selon le niveau de label envisagé :

	Niveau 1	Niveau 2
Certification externe en langue étrangère	B2 acquis minimum*	C1 minimum*
Mobilité à l'étranger	2 mois minimum consécutifs	1 semestre minimum
Module de communication interculturelle	+/- 24 heures	+/- 24 heures

*B2 et C1 correspondent au cadre européen commun de référence en langues/CECRL

Déposer sa candidature

Voici les étapes nécessaires pour déposer votre candidature à l'obtention du Label international :

- 1/ Je me renseigne auprès de la direction mobilités internationales.
- 2/ Si je n'ai pas de certification en langue, je passe un test de positionnement (au centre de ressources en langues par exemple). Je dois être positionné(e) au niveau B2 à ce test pour que ma candidature soit recevable. NB: si je suis titulaire d'une certification en langue de niveau B2 ou C1 au moment de l'inscription, je n'ai pas à fournir ce test.
- 3/ Je candidate via le formulaire en ligne.
- 4/ Je complète le dossier avec les documents à fournir à tout moment de mon cursus universitaire (tant que je suis inscrit(e) à l'Université de Lille).
- 5/ Je m'inscris lors de ma candidature en ligne au module de communication interculturelle avant le 31 mai de l'année en cours.

La délivrance du label

Chaque niveau de label est valable séparément. Le label est décerné par un jury lors d'une cérémonie de remise de diplômes. Il est mentionné dans l'annexe descriptive au diplôme dite « supplément au diplôme ».

LA CERTIFICATION EN LANGUE ÉTRANGÈRE

Le label international valorise les compétences en langues. Pour cela, vous devez détenir une certification externe dans une langue étrangère.

Selon le niveau de label visé (niveau 1 ou 2), vous devez valider un niveau minimum

Selon le CECRL (B2 acquis pour le niveau 1 et C1 pour le niveau 2). **Les enseignants de langues** peuvent vous accompagner dans votre démarche de certification le cas échéant.

Ce critère est également valable via un diplôme **en langue étrangère** (mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ; mention Langues étrangères appliquées ; mention Langues et sociétés) : la licence valide a minima le niveau B2 et le master et le doctorat valident a minima le niveau C1.

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Pour obtenir le label, vous devez justifier d'une période de séjour à l'étranger. Il peut s'agir d'un séjour d'études, de stage ou autre. La direction mobilités internationales de l'Université de Lille peut vous accompagner pour monter votre projet de mobilité internationale (séjours en programme d'échanges, financements). Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'Université de Lille quant à lui, peut vous donner des pistes pour trouver un stage à l'étranger. Pour les étudiants internationaux, la période d'études ou le stage effectués dans leur pays d'origine ne sont pas éligibles.

LE MODULE DE COMMUNICATION INTERCULTURELLE

Les programmes de certaines formations de l'Université de Lille intègrent des modules interculturels validables pour l'obtention du label international.

Pour être validé, vous devez avoir obtenu la moyenne à l'UE. Si vous n'avez jamais suivi ce module, nous vous proposons de participer à des sessions organisées chaque année. La formation est dispensée en anglais. Ce module constitue une bonne préparation pour votre départ en mobilité.

*Dans le cadre des pôles collaboratifs

JE NE REMPLIS PAS TOUS LES CRITÈRES D'OBTENTION DU LABEL, QUE DOIS-JE FAIRE ?

JE N'AI PAS DE CERTIFICATION EN LANGUE :

Après avoir passé un test de positionnement (score B2 minimum) et après avoir soumis ma candidature, je prends contact avec un enseignant en Langue pour être accompagné dans ma démarche de certification (conseils, préparation, liste des certifications acceptées, dates de sessions ...).

JE N'AI PAS EFFECTUÉ DE MOBILITÉ À L'ÉTRANGER :

Après avoir soumis ma candidature, je prends contact avec le responsable relations internationales de mon UFR/école/institut/faculté afin de monter un projet de mobilité.

Je peux me renseigner sur les options et destinations possibles en consultant le site internet de la direction mobilités internationales. Pour un départ en stage, je m'adresse au bureau d'aide à l'insertion professionnelle.

JE N'AI JAMAIS SUIVI DE MODULE DE COMMUNICATION INTERCULTURELLE AU COURS DE MON CURSUS :

Je choisis une session au moment de la candidature en ligne. Si ma candidature est éligible, la direction mobilités internationales me fera parvenir une convocation pour assister à la formation (dispensée en anglais, dates disponibles sur le site : <https://international.univ-lille.fr/partir-a-letranger/valoriser-sa-mobilite>).

Hello !

ANGLAIS

Chào

VIETNAM



**LABEL
INTERNATIONAL**

DONNEZ UNE DIMENSION INTERNATIONALE À VOS ÉTUDES

Valorisez vos compétences

@ label-international@univ-lille.fr

www [https://international.univ-lille.fr/
partir-a-letranger/valoriser-sa-
mobilite/](https://international.univ-lille.fr/partir-a-letranger/valoriser-sa-mobilite/)

Ahoj !

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Hola !

ESPAGNE

Ni Hao !

CHINE

Olá !

BRÉSIL

Ciao !

ITALIE

Hej !

SUÈDE

Salut !

FRANCE

Czesc !

POLONOIS

Obtenir le label

Le label international vous permet de valoriser vos compétences linguistiques, votre ouverture interculturelle et vos mobilités à l'étranger : un atout incontestable sur votre CV.

Le label **se décline** en deux niveaux **validables** séparément. Pour **l'obtenir**, vous devez remplir 3 critères :

	Niveau 1	Niveau 2
Module interculturel	+/- 24 heures	+/- 24 heures
Mobilité à l'étranger	2 mois minimum consécutifs	1 semestre minimum
Certification en langue étrangère	B2 acquis minimum*	C1 minimum*

* Par rapport au cadre européen commun de référence en langues / CECRL
Plus d'informations sur les niveaux de langues

La certification en langue étrangère :

- Il faut obtenir une certification en langue étrangère** (CLES, TOEIC, TOEFL, BULATS, DELE, Goethe, certificats TELC, Cambridge, liste non exhaustive)
- Vous pourrez également valider ce critère via un diplôme en langue étrangère** (mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ; mention Langues étrangères appliquées ; mention Langues et sociétés) : la licence valide a minima le niveau B2 et le master et le doctorat valident a minima le niveau C1

Le module interculturel :

Vous pourrez suivre une des deux sessions de formation à la communication interculturelle (+/- 24 heures) proposées par l'université ou faire valider un module d'interculturalité déjà suivi pendant votre cursus

Les dates des sessions intensive et extensive sont disponibles sur le site (<https://international.univ-lille.fr/partir-a-letranger/valoriser-sa-mobilite/>)

Pour toute inscription, merci de nous contacter impérativement **avant le 31 mai de l'année en cours** (label-international@univ-lille.fr)

La mobilité à l'étranger :

2 mois minimum de mobilité (séjours d'études, stages, autres...) pour le niveau 1
1 semestre minimum pour le niveau 2

Qui peut l'obtenir ?

Vous devez être inscrit à l'Université de Lille au minimum en 2ème année de licence ou DUT et justifier d'un positionnement B2 en langue étrangère. Le label est accessible jusqu'en doctorat.

Quand et comment l'obtenir

Vous pouvez valider les 3 critères à tout moment de votre cursus universitaire.

Contacts :

Coordination du programme :
Janine Schafier, janine.schafier@univ-lille.fr

Gestion des candidatures et information :
label-international@univ-lille.fr